

Enseignantes en français au secondaire depuis plus de 25 ans, Mme Nathalie Bérubé et moi-même, Caroline Taylor Denoncourt, sommes 2 passionnées de la langue française. Nous avons eu la chance de travailler ensemble tout au long de notre carrière et de voir la situation se dégrader année après année. Un jour, je me suis surprise à lui dire : « Je ne peux pas croire qu'à la fin de notre carrière, nous n'aurons rien laissé de mieux que ça derrière nous! » C'est ainsi qu'est né notre désir de prendre part à l'amorce du changement. Notre expérience comme enseignantes de français au secondaire, dans un petit milieu au Témiscouata, nous permettra de vous apporter un éclairage différent de celui qui vous est souvent soumis, nous l'imaginons bien, celui des grands centres. Nous considérons que ce portrait devrait être aussi important dans la prise de décision qui s'impose dans le monde de l'éducation, en général, mais également dans la protection de la culture québécoise et de la langue française. Plusieurs facteurs contribuent au décrochage, tant scolaire qu'enseignant. Nous sommes d'avis que plusieurs de ces facteurs ne sont actuellement pas pris en compte par nos syndicats dans la formulation des revendications qui sont présentées et c'est en partie pourquoi nous prenons la parole aujourd'hui. Nous croyons fermement qu'un coup de barre majeur en éducation est nécessaire, qu'il est impératif qu'il tienne compte de la diversité des milieux (sociaux, économiques, culturels, régionaux, etc.) que le Québec présente et qu'il représente également les besoins distincts entre l'enseignement primaire et secondaire. Ainsi, nous voulons vous présenter dans le présent mémoire les constats que nous avons faits dans notre milieu de travail au fil des dernières années. Les éléments présentés reposeront sur nos observations, notre vécu dans une école secondaire publique d'environ 380 élèves. Nous sommes convaincues que cette réalité, loin d'être purement anecdotique, est le reflet de nombreuses petites écoles secondaires du Québec et est très différente de celle vécue dans les grosses écoles des milieux urbains.

L'aspect financier

En éducation, comme dans bien d'autres domaines, plusieurs des éléments que nous vous soumettrons sont interreliés. Il devient difficile de les séparer puisqu'il s'agit d'un jeu de dominos où tout a un impact sur tout. L'aspect financier nous apparaît être en tête de liste, mais il a un impact sur l'ensemble des autres aspects que nous aborderons. Nous avons vu d'un très bon œil arriver la réforme des Commissions scolaires, l'abolition des conseils de commissaires. Nous avons espoir que les sommes destinées à être versées aux services aux élèves le seraient enfin, avec plus de justesse et de transparence et que les écoles seraient réellement dotées d'un plus grand pouvoir décisionnel. Quelle déception! Jamais nous n'avons vu notre CSS compter autant de cadres. Toutes ces sommes gaspillées en ressources humaines (parfois 5 personnes engagées pour remplacer 1 départ à la retraite!) ne sont pas sans conséquence! Et ce sont nos écoles qui écopent. Comment? Voici des exemples concrets :

- Les enseignants doivent faire des tâches procédurales qui, auparavant, étaient effectuées par les secrétaires (photopies, impression des bulletins, commandes de matériel, rédaction de procès-verbaux lors des réunions,

ménage de nos classes, etc.) Tout ce temps n'est plus consacré à notre formation, à notre tâche éducative! Lourdeur de la tâche, c'est ça aussi.

- Coupures dans les services de conciergerie. Les écoles comptent moins d'élèves, soit, mais la superficie à entretenir demeure la même. Or, en diminuant chaque année le nombre d'heures aux concierges pour effectuer leur travail, nous nous trouvons souvent devant les locaux sales, mal entretenus, des écoles désuètes et délabrées. L'ameublement n'a pas été renouvelé depuis longtemps, mis à part quelques chaises pour les élèves. Pourtant, les locaux de notre CSS sont fraîchement repeints, propres et sont dotés d'ameublement de qualité, ergonomique et au goût du jour.
- Les ressources destinées directement aux élèves n'ont plus leur bureau dans nos écoles, mais bien dans les CSS. Par exemple, les animateurs de vie spirituelle et communautaire, les orthophonistes, les intervenants en toxicomanie. Ils devraient être sur le plancher, 5 jours par semaine, à intervenir en première ligne auprès des jeunes.
- Les sommes destinées aux élèves en difficultés semblent avoir disparu au profit des programmes particuliers. Cet enjeu en est un majeur dans nos petites écoles. Oui, le CSS désire favoriser la rétention des élèves dans nos milieux via la création de programmes particuliers : sport-étude, art-étude, etc. C'est fort louable en soi, mais dans la réalité, l'impact est dévastateur. En misant sur ces programmes dont les horaires sont atypiques, on doit faire des choix déchirants dans la formation des groupes. Par exemple, les élèves du programme sportif seront moins nombreux, 12-15 élèves, et présenteront des profils académiques assez forts. Cependant, l'autre groupe du même niveau sera automatiquement plus nombreux et regroupera tous les autres élèves, souvent avec plus de difficultés académiques. Pas d'aide à la classe pour ce groupe « régulier » même si, souvent, plus de la moitié va nécessiter un plan d'intervention! C'est de cette façon qu'on pénalise tous les élèves ainsi que les enseignants qui sont débordés et vivent au quotidien avec la frustration de ne pas être correctement outillés pour venir en aide à cette masse d'élèves en difficultés qu'on intègre en camouflant leurs besoins réels pour que ça « entre dans les paramètres ».
- On dénonce le manque d'élèves pour garder les petites écoles ouvertes, prétextant que les jeunes auront une meilleure offre de services dans une école d'une plus grande agglomération, pas si loin finalement, mais les écoles de ces plus grandes agglomérations débordent et on demande d'en construire d'autres! Pourquoi ne pas envoyer les élèves des quartiers surpeuplés fréquenter les plus petites écoles menacées de fermeture faute de clientèle suffisante alors? Le trajet est possible seulement dans un sens? Mais non, on fait des pieds et des mains pour garder ces petites écoles ouvertes, coûte que coûte, sans aller recruter la clientèle des plus grosses villes. Tout le monde est perdant.

- Nous n'avons même pas encore parlé du salaire des enseignants. La seule question que nous vous soumettrons est la suivante : connaissez-vous beaucoup de corps de métiers qui, requérant un baccalauréat, vont rémunérer leurs employés d'expérience, 25 ans et plus, à moins de 100 000\$ par année? Quand on parle de salaires, il ne faut pas penser juste aux nouveaux enseignants. Même si les dernières négociations leur ont apporté de considérables augmentations, qui ne se reflètent pas dans la réalité puisque la plupart ne sont pas à temps plein, les enseignants expérimentés plafonnent à 92 000\$. Avec la lourdeur de la tâche, sans aucune possibilité d'être payé pour le temps supplémentaire que nous faisons d'office, pas étonnant que de plus en plus d'enseignants d'expérience décrochent et quittent la profession malgré les pénalités auxquelles ils s'exposent. Ils préfèrent sauvegarder leur santé mentale que leur qualité de vie.

L'autonomie professionnelle

Nous avons eu la chance de rencontrer lors du précédent mandat de la CAQ M. Jean-François Roberge, votre prédécesseur. Nous avons pu lui parler de notre frustration de voir que les notes de nos élèves étaient soufflées sans notre consentement pour éliminer les résultats finaux à 58 et 59%. Cette façon de faire a, par la suite, été interdite et nous en étions très heureuses, croyant qu'enfin notre jugement serait reconnu. C'était sans compter la créativité des CSS pour obtenir de belles statistiques en matière de réussite. Plus personne n'a modifié nos résultats, c'est vrai, mais nous avons vu apparaître une autre forme de truquage des résultats : le déboulement. Par exemple, lors de l'année scolaire 2020-2021, plusieurs élèves n'avaient pas réussi leur français de secondaire 3 avec des résultats du 20% au 58%. Tous ces élèves ont passé au secondaire 4. Tous. Ils ont été placés dans le même groupe, tous, puisqu'ils ne pouvaient évidemment pas faire partie de l'autre groupe qui se composait des élèves forts qui avaient les mathématiques fortes à l'horaire. Ainsi, on retrouve une dizaine d'élèves dans un groupe de 31 élèves de secondaire 4 qui n'ont pas réussi le français de 3, à qui on doit faire « fermer » le 3 en même temps qu'on leur enseigne le 4, sans aucune aide à la classe, sans orthopédagogue. Dans cette classe, on retrouve 16 élèves avec des plans d'intervention. On n'a pas parlé de troubles de comportement ni de problématique de consommation. Pourtant, l'enseignante de français de secondaire 3 avait clairement démontré que ces élèves n'atteignaient pas les objectifs du programme. Comment sa compétence est-elle reconnue? À quoi lui a-t-il servi de corriger les évaluations de ces élèves puisque son jugement n'est pas pris en considération? Et l'année suivante, comment l'enseignante aurait-elle pu

se sentir efficace devant un tel défi? Évidemment, tout est lié, l'argent aurait pu servir à amoindrir les impacts de cette décision, mais quelles sont les raisons réelles derrière ces décisions pour le moins discutables? Où est l'avantage? Pour qui y a-t-il avantage? Pour l'élève? Nous ne le croyons pas.

Ce genre de décisions contribue également au décrochage scolaire. Ces élèves, à qui on passe une année à dire qu'ils sont en difficulté, à qui l'on fait croire ensuite qu'ils ont réussi puisqu'ils se retrouvent au niveau supérieur avec le double du travail à réaliser, comprennent vite l'ampleur du défi devant lequel ils se trouvent. Ils sont démunis, et découragés et vont souvent, en plus de freiner la réussite des autres élèves, finir par tout simplement décrocher. Les plus chanceux auront reçu les services de l'orthopédagogue, mais on leur fait croire que tout est possible avec les logiciels de correction comme Antidote ou encore des mesures comme l'octroi du 1/3 du temps supplémentaire. Ces mesures peuvent être utiles quand elles sont instaurées dans le but de corriger de graves lacunes, cependant, pour être réellement efficaces, elles doivent être mises en place dans le but de développer l'autonomie de l'élève jusqu'à l'atténuation desdites mesures. Malheureusement, trop souvent, elles sont implantées sans l'accompagnement nécessaire, accompagnement qu'il est impossible de fournir, faute de sous. Quand nous vous disions que tout est dans tout!

Question de langue et d'autonomie professionnelle, vous vous demandez pourquoi la qualité de la langue française est en déclin. Certains accusent, à tort, les participes passés. Le problème est ailleurs. En effet, à l'épreuve de français 5^e secondaire, les élèves ont à rédiger un texte argumentatif. Ce dernier est donc majoritairement écrit au présent de l'indicatif. Rares seront les participes passés à accorder, nettement insuffisants en tout cas pour expliquer le déclin auquel nous assistons. Les fautes les plus fréquentes sont comptabilisées et, bon an mal an, sont toujours les mêmes : les accords simples dans le GN (groupe du nom), donc l'accord du déterminant et de l'adjectif avec le nom! Ces notions sont pourtant enseignées dès le primaire. Pourquoi alors, 11 ans plus tard, les élèves ne maîtrisent-ils pas ces accords simples? Tout d'abord, on pourrait regarder les contraintes imposées aux enseignants de français : il nous est interdit d'enlever des points pour les fautes lorsqu'on évalue la compétence 1 : lire des textes variés. Pas besoin de vous dire ce qu'il en est dans les autres matières! À vouloir préserver de hauts taux de réussite, on a nivelé par le bas. Maintenant, nous voyons arriver de nouveaux enseignants de français qui peinent eux-mêmes à écrire correctement. Nul besoin de parler de ceux qui enseignent d'autres matières. Cela fait des années que ça dure, cela finit par nous rattraper. On a un programme de français désuet, axé sur la maîtrise des types de textes plus que sur la maîtrise de la langue comme telle. Les notions d'orthographe, de grammaire et de syntaxe ne font plus l'objet d'évaluation. Oui, on en évalue la maîtrise de ces règles dans les textes que les jeunes écrivent, mais on ne peut plus évaluer via des examens de grammaire. Si on le fait, on ne peut comptabiliser ces résultats. Pour

les jeunes, particulièrement les adolescents, si ça ne compte pas, ça ne vaut pas la peine. C'est triste, mais c'est ça. Pas étonnant qu'ils soient rares, au secondaire, à être capable de conjuguer les verbes *avoir* et *être*. On ne leur demande plus d'apprendre par cœur. Pourtant il est impératif de faire travailler leur cerveau, de le muscler. C'est bon pour toutes les matières évidemment.

De plus, bien que nous reconnaissons la nécessité de la formation continue tout au long de la carrière des enseignants, il est souvent désolant de voir que les formations imposées ne répondent pas toujours à nos besoins réels. Les besoins des enseignants du primaire et du secondaire sont extrêmement différents et au sein même des enseignants du secondaire également les besoins sont différents. Il est primordial de nous laisser plus de latitude dans les choix des formations, mais également de veiller à ce que la formation continue ne prenne pas démesurément de place dans notre tâche déjà extrêmement lourde.

La (non) reconnaissance

Plusieurs des éléments que nous avons abordés, vous l'avez constaté, sont interreliés. La non-reconnaissance de la population en général à l'égard des enseignants ne saurait entièrement relever du ministère de l'Éducation. Cependant, nous sommes d'avis que la façon dont nous sommes traités par notre employeur, notamment en période de négociation, n'y est pas totalement étrangère. Il faudra être prudent dans la façon de parler des enseignants, entre autres quand vient le temps de pallier le manque de main-d'œuvre. Ce n'est pas vrai que n'importe qui peut enseigner, être nommé « enseignant ». La formation des maîtres devrait être rigoureuse et exigeante. Sans cesse abaisser les conditions d'admissibilité à la profession amènera inévitablement de très lourdes conséquences, à commencer par la maîtrise de la langue. Il faudrait au contraire être plus strict encore dans la sélection des futurs enseignants, quel que soit l'ordre d'enseignement ou la matière vers lequel le candidat se destine.

La place que prennent les parents dans la vie de leurs jeunes est également importante. Il est généralement heureux qu'un parent s'implique et se tienne au courant du cheminement de son jeune. Cependant, trop souvent, cette implication dépasse les bornes et devient de l'ingérence quand le parent se sent autorisé de nous dire quoi dire ou pas, quoi enseigner ou pas et de quelle manière enseigner ou pas. Il faudrait un mécanisme de protection de l'autonomie et du jugement des enseignants.

Enfin, il est préoccupant de constater à quel point notre réalité est méconnue au sein même des organismes gouvernementaux. La profession d'enseignant nous met en relation avec des êtres humains. Les risques de

blesures physiques y sont nettement moindres, vous en conviendrez, que pour des ouvriers d'une scierie par exemple. Nous travaillons constamment avec des gens, des humains, de grandes quantités d'humains, élèves et collègues. Les risques d'épuisement professionnel sont beaucoup plus présents, c'est un fait. Cependant, la CNESST ne semble même pas comprendre la réalité des enseignants. Une reconnaissance, une meilleure connaissance de l'impact de notre travail au quotidien sur notre santé mentale est nécessaire, urgente. On entend partout dire qu'il faut traiter les troubles de santé mentale avec la même efficacité, la même compréhension que les accidents de travail physiques. Il serait primordial d'accorder les actions à ces beaux discours.

Conclusion

En conclusion, nous sommes bien conscientes que les éléments avancés dans ce court mémoire ne sauraient à eux seuls expliquer les défis auxquels se heurte l'école québécoise. Nous avons voulu présenter la réalité de notre petit milieu, plus rural qu'urbain, afin que votre conscience soit éveillée quant au fait que certaines solutions ne sauraient être appliquées unilatéralement sans tenir compte des différences majeures entre les régions et la taille des écoles. Nous saluons l'intérêt du gouvernement actuel à tenter de comprendre les problèmes et à y apporter des solutions efficaces. Nous demeurons convaincues que cette chance unique que le Québec offre à ses jeunes Québécois d'avoir accès à l'éducation fait d'eux des citoyens mieux armés pour former la société de demain. L'amélioration des programmes et des conditions d'exercices de la profession sont des éléments qui ne pourront qu'améliorer l'école québécoise dans toute sa diversité pour aspirer à un Québec de demain fort et fier.

Nathalie Bérubé

Caroline Taylor Denoncourt